ADLFI. Archéologie de la France - Informations
une revue Gallia
Auvergne-Rhône-Alpes | 2020

Saint-Vulbas – Rue des Claires Fontaines

Opération préventive de diagnostic (2020)

Anne-Claude Remy

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/adlfi/88049
ISSN : 2114-0502

Éditeur
Ministère de la Culture

Référence électronique
Anne-Claude Remy, « Saint-Vulbas – Rue des Claires Fontaines » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 20 juillet 2021, consulté le 12 décembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/88049

Ce document a été généré automatiquement le 12 décembre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Saint-Vulbas – Rue des Claires Fontaines

Opération préventive de diagnostic (2020)

Anne-Claude Remy

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap
Remy A.-C. 2021 : *Saint-Vulbas (Ain, Auvergne-Rhône-Alpes) rue des Claires Fontaines*, rapport de diagnostic, Bron, Inrap.

1 Le diagnostic effectué rue des Claires Fontaines a livré des occupations antiques à 200 m au sud de la fouille des Sétives et des aménagements attribuables aux périodes modernes et contemporaines. La présence de quelques tessons non tournés résiduels dans un dépôt funéraire antique est peut-être associée à un niveau de débordements du Rhône, fait auparavant mis au jour sur la fouille des Sétives (Motte 1997) et sur les fouilles réalisées sur l'habitat groupé au nord de la commune (Remy 2012 ; Pranyes 2014 ; Prioux 2014).

2 Un habitat, un mur de terrasse, des fossés parcellaires et des structures funéraires antiques attestent d'une occupation variée et exclusivement localisée sur la pente et sur un replat, en contrebas de la terrasse fluvio-glaciaire de Blyes et Saint-Vulbas. L'espace habité ainsi que le mur de terrasse sont datés, par le mobilier céramique, de la deuxième moitié du Ier s. apr. J.-C., datation identique à la première occupation des Sétives. La délimitation de l'occupation est marquée par la présence d'un fossé parcellaire, installé à mi-pente.

3 Deux structures funéraires, installées le long d'un fossé, rappellent les petits groupes dispersés en contexte rural qui sont souvent agglomérés le long des axes de circulations ou des limites de parcelles. Le dépôt secondaire DP15, fouillé entièrement et daté entre 80/90 et 200 apr. J.-C., contenait une cruche en céramique entière et une *imbrex* perforée, placés à l'envers, sur les résidus. « Ce geste est lié aux pratiques libatoires

pendant la cérémonie. Une fois les résidus déposés dans la fosse, le liquide (vin, lait…) contenu dans la cruche est répandu et le contenant fiché à l'envers *in situ* afin de témoigner de la bonne tenue du rite des *profusiones* (Van Andringa W. dir. 2013, p. 921). Mais les pratiques libatoires ne se limitent pas au moment de la cérémonie et se poursuivent lors des commémorations, ce dont pourrait témoigner dans DP15 la présence d'un imbrex dans lequel un trou a été pratiqué. Aucun tuyau n'ayant été conservé, cette perforation est-elle destinée à caler un conduit vraisemblablement en matière périssable ? Les conduits sont désormais bien documentés grâce aux fouilles de la nécropole de Nocera à Pompéi, qui en livrent des dizaines, le plus souvent en céramique (tuyaux ou amphores découpées). Ces systèmes sont généralement destinés à faire couler des liquides depuis la surface jusqu'aux os brûlés dans le vase ossuaire et ici jusque dans les résidus » (C. Bonnet).

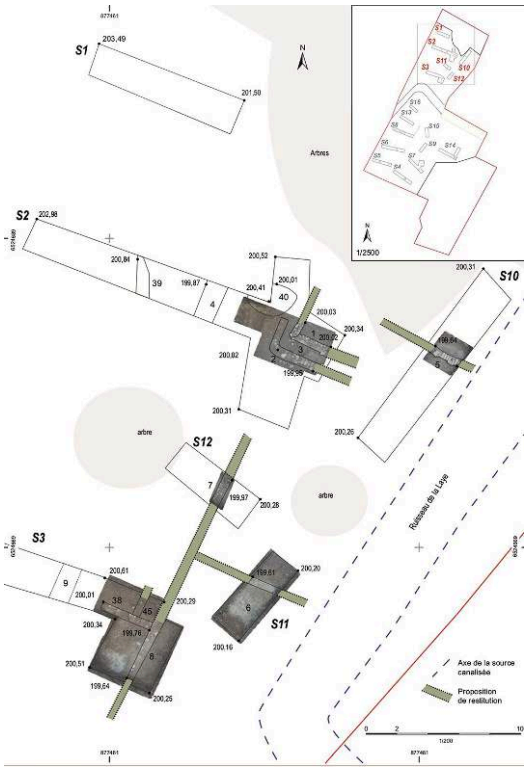
4 Pour la période moderne, la canalisation du ruisseau de La Laye, source provenant des Sétives, au nord-est, est attestée en 1825 sur le cadastre napoléonien.

5 Deux chemins de desserte, orientés nord-nord-est – sud-sud-ouest, sont également visibles et ils mènent au chemin dit du port, le long duquel deux moulins ont été construits. Ces deux chemins sont parallèles à la rue Claires Fontaines, anciennement nommées route communale n° 20 de Loyettes à Saint-Vulbas.

6 L'un des deux moulins, actuellement sur l'emprise du diagnostic, devait vraisemblablement être un moulin hydraulique à roue verticale. Un canal, dans lequel arrive l'eau du ruisseau, est encore présent aujourd'hui au nord-est du bâtiment existant. Le deuxième moulin, à 260 m au sud-est, est un moulin communal en calcaire situé sur le ruisseau de la Laye qui se déverse dans le Rhône.

7 Deux murs récents, découverts lors de l'ouverture d'un sondage, appartiennent à une scierie construite dans les années 1960.

Fig. 1 – Plan des vestiges antiques, au nord de l'emprise



Au 1/200.

DAO : J. Boudry, A.-C. Remy (Inrap).

Fig. 2 – Structure funéraire DP15



Sondage 14.
Cliché : P. Constantin, A.-C. Remy (Inrap).

Fig. 3 – Moulin communal localisé le long du ruisseau de La Laye et présent sur le cadastre napoléonien de 1825



Cliché : A.-C. Remy (Inrap).

BIBLIOGRAPHIE

Motte S. 1997 : *Les Sétives, Saint-Vulbas (01)*, document final de synthèse de sauvetage urgent, Afan.

Pranyies A. 2014 : *Saint-Vulbas (Ain, Rhône-Alpes) rue des Claires Fontaines, A 725*, rapport de fouille, Chaponnay, Archeodunum, 3 vol.

Prioux F. 2014 : *Saint-Vulbas (Ain, Rhône-Alpes) rue des Claires Fontaines, A 726*, rapport de fouille, Chaponnay, Archeodunum, 3 vol.

Remy A.-C. 2011 : *Saint-Vulbas (Ain, Rhône-Alpes) maison de retraite, espace Charles de Gaulle, rue des Claires Fontaines*, rapport de fouille, Bron, Inrap.

Van Andringa W. (dir.), Duday H., Lepetz S. 2013 : *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Collection de l'École Française de Rome, 2 vol.

INDEX

sujets https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMWQTGJV, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwDYW, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPXIo4VBd5K, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwqiJgMNHzm, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttUbJSIv2zo, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVHSiUuDQVO, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSjw3kLPdoh, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt69L0JofMDy, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMw5xXEAy1F, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttBIxHKUw54, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq20N5kcw0H, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRSkVB0xGL9, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt7ON1SbYHuf, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtho8l95no0j, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPFbQcUZf3d, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtiSegPnzgXc, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthBOo082xvY, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX04WWmXAHL, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthtw9KdIqHy, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttrEq4Rcpkr, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuNA5xRSr9l, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRHA0IiiUOF, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtc8EgFRyyMq, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZpxVcg7sSA, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt6oKbFdZxqF, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtu9P4MNQ4K8, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrx7Rc5oHkk, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgJvAbEFhK7, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYko2Uw1uib, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsyYSjFJeJ3
Année de l'opération : 2020
lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLWfwZwjwu2, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti9EHM6uoIr
nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc
chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15

AUTEURS

ANNE-CLAUDE REMY

Inrap

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

ANNE-CLAUDE REMY

Inrap